

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations

Diagnosticheur de produits, matériaux et déchets issus des bâtiments – N5



Global Executive
Education

Référentiel de certification

Diagnosticheur de produits, matériaux et déchets issus des bâtiments – N5

En application de [l'Article L6113-1](#), en rapport avec la [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018](#) - art. 31 (V)
 « Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Activités	Compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères
<p>Activité 1 (C1, C2, C3, C4, C5)</p> <p>Définition du périmètre et des modalités de mise en œuvre d'une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative des bâtiments, conformément à la réglementation en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des informations et des données techniques et réglementaires. - Analyse du contexte de la 	<p>C1 Qualifier une mission de diagnostic PEMD, en recueillant les documents et es données disponibles auprès du commanditaire, tels que le dossier des ouvrages exécutés, le cahier des charges, les plans, notice construction, historique du bâtiment, etc... et en vérifiant le contexte dans lequel le diagnostic est demandé (démolition ou rénovation significative) afin de définir le périmètre d'intervention et garantir la bonne exécution de la mission, dans le respect de la réglementation vigueur.</p>	<p>Phase 1 : Production écrite sur la base d'une mise en situation professionnelle reconstituée (C1 C2, C3, C4, C5, C6, C7 et C8)</p> <p>Le candidat, en tant que diagnostiqueur de produits, matériaux et déchets issus des bâtiments, se voit confier une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition d'un bâtiment.</p>	<p>Le candidat fait preuve d'une compréhension adéquate du contexte, du cadre et des enjeux du diagnostic, tels que : la démolition ou la rénovation significative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éventuels éléments et/ou documents manquants à l'étude sont identifiés (rapports de diagnostics antérieurs ; amiante, plomb, termites, ...) - Une analyse détaillée du contexte est présentée, incluant les objectifs du projet, les contraintes spécifiques et les attentes du commanditaire - Une analyse des réglementations applicables est incluse, montrant comment la mission est alignée avec ces exigences légale

<p>demande</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse documentaire et historique du site - Vérification des conditions d'intervention (Pré visite du site) - Prendre en compte les situations de handicap et/ou de maladie invalidante 	<p>C2 Réaliser une analyse approfondie des caractéristiques du bâtiment, au moyen des documents techniques transmis par le donneur d'ordre, afin connaître le système constructif du bâtiment ainsi que les matériaux mis en œuvre et de localiser les zones sensibles susceptibles de présenter des déchets dangereux (présence éventuelle d'amiante, de plomb, de fioul, ...)</p>		<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat identifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bases de structure : fondation, mur, poutres, plancher, linteaux, charpente, ... - Les éléments de couvertures : la toiture, plafond ou du palier avec les matériaux, la façade. - Les différents types de matériaux de construction ; blocs (parpaings), briques, béton cellulaire, les agrégats (sable, gravier et gravillons), les matériaux issus de la chimie du bâtiment, le ciment et la chaux, les aciers (Treillis soudé, rond à béton et armature) ... - Les différents réseaux visibles électriques, canalisation. - Inventorie et hiérarchise les situations potentiellement dangereuse et/ou les éléments pouvant faire l'objet d'une réserve - Notifie les points de contrôles, sondages destructifs ou non et prélèvements à réaliser et le cas échéant les modalités de mise en œuvre spécifiques qui y sont associées. - Identifie la réglementation applicable
	<p>C3 Analyser l'ensemble des diagnostics techniques réglementairement obligatoires avant travaux et/ou démolition disponibles, (repérage amiante, repérage plomb, termites,) et le cas échéant, programmer les missions de diagnostics complémentaires en amont de l'intervention de diagnostic PEMD, afin mettre en place une gestion des risques adaptée, conformément à la réglementation en vigueur et garantissant le cadre d'une intervention en sécurité</p>		<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les points critiques et les risques potentiels mentionnés dans les rapports de diagnostics - Utilise les résultats des rapports de diagnostics pour prendre des décisions éclairées sur les mesures à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> - Programme des missions complémentaires (ex : une opération

			<p>de désamiantage avant toute autre intervention)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propose les mesures de sécurité comme l'établissement de zones confinées, l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) pour les travailleurs et la ventilation adéquate pour éviter la dispersion des fibres d'amiante - Préconisation d'utiliser des techniques de confinement et de captation lors du retrait des peintures au plomb - Préconise de mettre en place des mesures de protection spécifiques pour les personnes en situation de handicap, assurant ainsi leur sécurité - Détermine, le cas échéant, la nécessité de diagnostics complémentaires en fonction des risques identifiés - Intègre le cas échéant les diagnostics obligatoires à réaliser, en application du cadre légal et réglementaire (diagnostics amiante, plomb, termites, ...)
	<p>C4 Analyser l'historique du site, date de construction du bâtiment, actions de réhabilitation (en cas de réhabilitation partielle dans le passé) au moyen des documents disponibles transmis par le donneur d'ordre et/ou les sites tels que Géoportail, IGN, GOOGLE MAPS, BASIAS, BASOL, afin d'identifier la présence des matériaux utilisés au fil de la vie du bâtiment, les zones à risques, les locaux techniques avec risque électrique, la présence de carrières, etc... et constituer son plan d'intervention sur site, conformément à la réglementation en vigueur et garantissant le cadre d'une intervention en sécurité.</p>		<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédige une synthèse de l'historique du site et les activités qui s'y sont succédées. - Identifie les zones à risque : présence de matériaux amiantés, cuves (notamment celles ayant contenu des produits dangereux), - Porte une attention particulière aux éléments suivants, présence de mâchefers ou présence de substances dangereuses liée par exemple à de l'encapsulation d'amiante

			<ul style="list-style-type: none"> - Identifie les zones susceptibles d'être potentiellement polluées au regard de l'historiques et des activités passées et actuelles du site. - Liste les sources d'informations consultées ; portail Géoportail, inventaires des ICPE, photographies aériennes, cartes topographiques, cartes postales (type Delcampe), archives départementales, cadastre, photographies aériennes historiques ; minutes des notaires, plan sécurité incendie ... - ...
	<p>C5 Effectuer une pré-visite du site avec le MOA, en s'appuyant notamment du cahier de charges de consultation et des conditions d'intervention, afin de traduire les exigences opérationnelles exprimées, de disposer d'un premier aperçu des locaux concernés, et définir un protocole d'intervention adapté, garantissant le cadre d'une intervention en sécurité.</p>		<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat identifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités d'accès (la nécessité d'apporter une échelle / une nacelle par exemple lors de la visite), l'organisation pour la mise à disposition des clefs, etc. - La nécessité de posséder certaines habilitations lors de la visite, par exemple l'habilitation électrique H0BOV s'il doit entrer dans des locaux sensibles réglementés ou l'habilitation sous-section 4 en cas de risque amiante - La présence de déchets résiduels sur le site (archives, stocks de matériel, etc...) et leur inclusion dans le périmètre du diagnostic - La nécessité de prévoir du matériel de prélèvement d'échantillons lors de la visite - Les potentiels risques et/ou situations dangereuses - Les besoins et les aménagements nécessaires à la bonne réalisation du diagnostic et à la sécurité des personnes notamment la mise en place de mesures de protection spécifiques pour les personnes en situation de handicap

			<ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition de l'ensemble des documents relatifs au bâtiment (plans, diagnostics obligatoires, etc.) s'ils n'ont pas été transmis avec le cahier des charges. - Précise les équipements de protection individuels (EPI), outils de prise de note (carnet, tablette), appareil photo, ..., nécessaire à la pré-visite.
<p>Activité 2 (C6, C7, C8, C9)</p> <p>Organisation d'une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative des bâtiments, conformément à la réglementation en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification de l'intervention en tenant compte des situations de handicap et/ou de maladie invalidante - Identification des besoins humains et matériels - Rédaction de la proposition commerciale - Présentation de la mission en tenant compte des éventuelles situations de handicap et/ou maladies invalidantes 	<p>C6 Établir le programme des relevés sur site selon les objectifs fixés, en prenant en compte notamment, la durée de l'intervention, le type de bien, sa surface et ses équipements, l'accessibilité des lieux, les éventuelles contraintes et le cas échéant, le temps de repérage avant les opérations de démolition ou de travaux et en s'appuyant d'un outil de planification, afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la mission de diagnostic, et garantir une gestion des risques adaptée.</p>		<p>A partir des éléments et supports fournis, Le candidat établit un programme détaillé de la mission en correspondance avec sa nature (démolition ou la rénovation significative) et les contraintes. Il produit un outil de planification de type GANTT.</p> <p>En fonction des caractéristiques du bien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il tient compte du type de bien à diagnostiquer (résidentiel, commercial, industriel) et sa superficie - Adapte la méthodologie et les ressources en fonction de la taille et de la complexité du bien - Évalue les équipements spécifiques à diagnostiquer (systèmes électriques, HVAC, etc.) et leur accessibilité. - Planifie les méthodes d'accès et les outils nécessaires pour des relevés précis en tenant compte le cas échéant des situations de handicap et/ou de maladie invalidante <p>Prise en compte des contraintes et risques et le cas échéant des situations de handicap et/ou de maladie invalidante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prend en compte les contraintes liées à l'accessibilité des lieux, aux horaires d'intervention (Exemple, horaires d'occupation des locaux), aux conditions météorologiques, - Adapte le planning en conséquence pour minimiser les perturbations et optimiser

			<p>l'efficacité des relevés</p> <p>Planification temporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> – Estime le temps nécessaire pour réaliser chaque étape du diagnostic PEMD, y compris le temps de repérage préalable. – Définit un calendrier détaillé en tenant compte des délais de préparation, d'exécution et de rapport – Planifie le temps requis pour effectuer les repérages nécessaires avant les opérations de démolition ou de travaux. – S'assure que les résultats des repérages sont disponibles à temps pour guider les décisions et les actions subséquentes – Prévoit des marges de manœuvre pour faire face aux imprévus et ajuster le planning si nécessaire
	<p>C7 Déterminer les moyens humains et matériels, et le cas échéant, les autorisations nécessaires et les professionnels extérieurs à mandater, en s'appuyant de l'étude documentaire, de la pré-visite et de la planification de l'intervention afin d'assurer une organisation optimale pour le bon déroulement de la mission de diagnostic.</p>		<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Détermine le nombre de personnes nécessaires en fonction de la taille du site et de la complexité du diagnostic – Assigne les ressources humaines et matérielles appropriées en fonction des tâches spécifiques à réaliser en tenant compte le cas échéant des situations de handicap et/ou de maladie invalidante – Vérifie que le(s) professionnel(s) possède(nt) les certifications et formations requises pour manipuler les équipements de diagnostic et traiter les matériaux dangereux en toute sécurité (habilitation électrique, SS4, ...) – Liste le matériel et les équipements à mobiliser pour chaque type de diagnostic, y compris les équipements de protection collective et individuelle (EPC/EPI) et les outils spécifiques nécessaires

			<ul style="list-style-type: none"> – Identifie les autorisations réglementaires nécessaires pour accéder au site et effectuer les diagnostics (ex. permis de travail, accès à des zones réglementées, etc.). – S'assure de la conformité avec les réglementations locales et nationales en matière de santé, sécurité et environnement. – Calibre, le cas échéant, le calendrier des activités, en tenant compte des délais pour les autorisations, la mobilisation des ressources et l'exécution des tâches.
	<p>C8 Rédiger une proposition commerciale, notamment en réalisant une synthèse de l'analyse documentaire et de la pré-visite, en formalisant le devis et l'ordre de mission conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de contractualiser les engagements réciproques des parties prenantes.</p>		<p>La proposition commerciale est complète et conforme aux exigences légales et réglementaires, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Clarifie l'objet de la proposition – Mentionne ses coordonnées ainsi que celles du client potentiel (entreprise, particulier, copropriété, ERP, ...) – Résume les principales conclusions de l'analyse documentaire et de la pré-visite en incluant les points clés tels que les besoins spécifiques les défis potentiels identifiés et les objectifs du diagnostic. – Décrit la méthodologie utilisée pour réaliser le diagnostic PEMD. – Précise les étapes du processus de diagnostic, y compris les techniques d'analyse et les équipements spécifiques utilisés – Détaille les équipements et les outils nécessaires pour mener à bien le diagnostic – Enumère les coûts associés à chaque phase du diagnostic, y compris les honoraires professionnels, les frais de déplacement, les coûts des analyses de laboratoire, etc. – Spécifie les conditions de paiement et les

			<p>éventuelles modalités de facturation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalise l'engagement contractuel entre les parties en incluant un ordre de mission clair. - Précise les responsabilités respectives, les délais d'exécution et les conditions générales de la prestation de services. - Inclue toutes les mentions légales requises par la réglementation en vigueur. - Précise les limites de responsabilité en cas de litige ou d'incident - Rédige une proposition commerciale est facile à lire et à comprendre
	<p>C9 Présenter aux intervenants, préalablement à la mission, les conclusions de l'analyse documentaire, le périmètre du diagnostic, le programme des relevés sur site, les équipements de sécurité et les outils de diagnostic afin de garantir le bon déroulement de l'intervention et la sécurité des personnes, conformément à la réglementation en vigueur.</p>	<p>Phase 2 : Présentation et entretien oral avec le jury (C1 C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C9)</p> <p>Le candidat expose oralement les conclusions de son analyse documentaire, le périmètre du diagnostic, le programme des relevés sur site, ainsi que les équipements de sécurité et les outils de diagnostic nécessaire à la réalisation la mission, puis répond aux questions du jury.</p>	<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifie l'objet de la réunion, il partage les informations clés issues de l'analyse documentaire préalable et met en évidence les points critiques identifiés et les éléments nécessitant une attention particulière lors du diagnostic sur site. - Présente les limites et l'étendue du diagnostic à réaliser (ex. zones spécifiques du bâtiment, équipements à inspecter, types de matériaux à évaluer). - Explique les critères utilisés pour délimiter le périmètre du diagnostic - Décrit le programme détaillé des relevés sur site, y compris les dates prévues, les horaires d'intervention et la durée estimée de chaque étape - Présente les équipements de sécurité nécessaires pour tous les intervenants impliqués dans le diagnostic - Encourage la discussion pour s'assurer que tous les points sont compris par toutes les parties prenantes. - Valide les modalités de visite relatives aux

			<p>intervenant, à la sécurité, aux moyens mis en œuvre et à l'accessibilité du terrain, préalablement par la maîtrise d'ouvrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> – La présentation tient compte des éventuelles situations de handicap et/ou de maladie invalidante.
<p>Activité 3 (C10, C11)</p> <p>Identification et inventaire de tous les composants de la construction, des équipements qui font partie du bâtiment dans le cadre d'une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative des bâtiments.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des modes constructifs des différents ouvrages et équipements. - Réalisation de sondages destructifs si nécessaire - Localisation de l'ensemble des matériaux, produits de construction et équipements des bâtiments ainsi que de leur fonction dans l'emprise de l'opération 	<p>C10 Identifier des modes constructifs des différents ouvrages et équipements, au moyen d'un cheminement logique et cohérent de l'inventaire, en réalisant, le cas échéant, des sondages destructifs afin de définir la nature, la quantité et la localisation dans l'emprise de l'opération de démolition ou de rénovation significative des matériaux, produits de construction et équipements constitutifs du bâtiment</p>	<p>Mise en pratique professionnelle organisée en trois phases</p> <p>Le candidat, en tant que diagnostiqueur de produits, matériaux et déchets issus des bâtiments, se voit confier la réalisation d'un diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative d'un bâtiment.</p> <p>Phase 1 - Explication : Les évaluateurs présentent les modalités de l'évaluation et remettent les documents, consignes et matériel nécessaires.</p> <p>Phase 2- Mise en pratique professionnelle Etude technique et métré (C10, C17, C15)</p> <p>Le candidat est invité à effectuer un certain nombre de travaux, dans des conditions identiques à un contexte professionnel. Les évaluateurs observent pendant toute la durée de la mise en situation et prennent note de la façon dont le candidat réalise les tâches demandées.</p> <p>Phase 3 – Rédaction des livrables sur la base de la mise pratique professionnelle (C11, C12, C13, C14, C16, C17 et C18)</p>	<p>Le candidat réalise l'inventaire détaillé des matériaux, équipements et produits présents sur le site de manière méthodique.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Effectue une inspection visuelle détaillée de l'ensemble du bâtiment. – Identifie visuellement les matériaux et les équipements principaux (murs, plafonds, sols, équipements mécaniques, électriques, etc.). – Décrit précisément les matériaux constitutifs en termes de type (béton, métal, bois, etc.), de condition (neuf, usé, endommagé) et de localisation spécifique dans le bâtiment. – Identifie les matériaux spécifiques (isolants, revêtements, etc.) nécessitant une gestion particulière – Utilise des techniques non destructives telles que la thermographie infrarouge, les tests de résistivité, les sondages non destructifs (ultrasons) pour évaluer les caractéristiques des matériaux sans endommager leur intégrité. – Détermine les zones critiques où des informations supplémentaires sont nécessaires – Effectue les sondages destructifs de manière méthodique pour minimiser les impacts et pour obtenir des échantillons représentatifs des matériaux de construction. – Les activités d'identification des modes

		<p>Le candidat caractérise chaque élément relevé sur le site et complète/rédige les livrables attendants (qualité, volumes et tonnages de matériaux/produits/équipements/déchets, leur localisation et les modalités d'extraction, ...)</p>	<p>constructifs sont menées en conformité avec les réglementations en vigueur, notamment en matière de sécurité et de gestion des matériaux dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de sécurité sont- adéquates pour protéger les intervenants lors des investigations et pour assurer une gestion appropriée des risques identifiés. - Le candidat porte les équipements de protection nécessaires à la réalisation d'un repérage sur site (EPI, laser-mètre, Perceuse, burin, lampe frontale, ...)
	<p>C11 Localiser l'ensemble des matériaux, produits de construction et équipements des bâtiments ainsi que de leur fonction dans l'emprise de l'opération, sur plan 3D (BIM) afin d'indiquer à la MOA leur localisation de façon très précise sur le site, maximiser leur traitement, garantir l'exhaustivité du diagnostic et répondre aux exigences de la réglementation en vigueur.</p>		<p>Sur la base des éléments, des support fournis et de son étude le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine la nature et la localisation de l'ensemble des matériaux, produits et équipement qui peuvent être réemployés sur le site ainsi que leur fonction dans l'emprise de l'opération - Intègre les données collectées (localisation des matériaux, équipements, fonctions spécifiques) dans le modèle 3D pour assurer une représentation fidèle - La localisation est conforme aux données relevées sur site et aux documents d'origine - Le modèle 3D couvre de manière exhaustive tous les éléments nécessaires pour le diagnostic préalable aux travaux ou à la démolition - Tous les composants principaux du bâtiment sont représentés (structure, enveloppe, installations techniques, équipements) - Les détails spécifiques comme les escaliers, les conduits, les ouvertures, etc., sont inclus - Les dimensions des éléments sont correctement représentées sur le modèle 3D

			<ul style="list-style-type: none"> - Chaque élément est placé correctement dans l'espace 3D par rapport aux autres éléments et à l'environnement global du bâtiment - Les équipements techniques tels que les systèmes HVAC, les réseaux électriques, les plomberies sont détaillées avec leurs spécificités et emplacements - Le modèle 3D, le cas échéant, couvre tous les étages et zones pertinentes du bâtiment, y compris les sous-sols, les combles, et les zones techniques - Les différences entre les niveaux (hauteur sous plafond, configuration spécifique) sont prises en compte - Le modèle 3D est facile à naviguer et à interpréter pour les parties prenantes impliquées dans le projet
<p>Activité 4 (C12, C13, C14)</p> <p>Analyse de l'état de conservation des éléments et du potentiel de réemploi ou de réutilisation des éléments évalués dans le cadre d'une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative des bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de la nature et de la quantité des produits, matériaux et équipements susceptibles d'être réutilisés - Analyse du cycle de vie des produits, matériaux et équipements - Caractérisation des débouchés de 	<p>C12 Evaluer l'état de conservation des éléments - côte d'état de vétusté, au moyen d'une grille d'évaluation afin d'estimer son potentiel de réemploi ou de réutilisation sur site ou hors site ou, à défaut, d'évaluer les possibilités de valorisation ou d'élimination des déchets, y compris les déchets résiduels liés à l'activité et les classifier par catégorie (dangereux, non dangereux, inertes).</p>		<p>Sur la base des éléments, des support fournis et de son étude le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine l'état de conservation des produits matériaux et équipements en tenant compte de leur état et de leur compatibilité avec d'autres projets ou utilisations - Estime les produits matériaux et équipements pouvant être réemployés. - Détermine si les éléments évalués peuvent être réutilisés sur site ou hors site. - Estime les produits matériaux, équipements et déchets pouvant être réutilisés, valorisés ou éliminés. - Identifie les déchets résiduels générés par l'activité en fonction de leur nature (matériaux de construction, substances chimiques, etc.). - Évalue les options de valorisation (recyclage, réutilisation, valorisation

<p>réemploi et de valorisation des matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination de la filière adéquate pour chaque typologie de produit - Etablissement d'une liste d'exutoires et de filières de traitement 			<p>énergétique) ou d'élimination des déchets résiduels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe précisément les déchets résiduels en catégories (dangereux, non dangereux, inertes) pour faciliter leur gestion et leur élimination appropriée, conformément aux réglementations en vigueur. - Formule des préconisations de réemploi, par exemple, des cloisons amovibles en bon état pourraient être réutilisées dans un autre agencement, ou des éléments métalliques pourraient être recyclés - Justifie les caractéristiques supplémentaires nécessaires à l'identification d'un matériau ou produit et dans un but de réemploi (ex. couleur, etc.) et précise son potentiel de réemploi ou de réutilisation sur site ou hors site ou sa valorisation la plus adaptée. - Dans le cadre d'un réemploi, les éléments suivants sont répertoriés : état général, marque, date de fabrication, puissance, précautions de dépose et autres éléments présentant un intérêt.
	<p>C13 Déterminer pour chaque catégorie de matériaux, les filières de gestion et de valorisation des déchets issus de la démolition ou de la rénovation envisageables, conformément à la hiérarchie de valorisation prévu par le cadre légal en vigueur, afin de promouvoir l'économie circulaire et de minimiser l'impact environnemental des opérations de construction et de rénovation.</p>		<p>Sur la base des éléments, supports fournis et de son étude, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe correctement les déchets en catégories (dangereux, non dangereux, inertes) selon la nature des matériaux. - Identifie les filières de gestion et de valorisation adéquates pour chaque catégorie de matériaux : réemploi (réutilisation des pièces de bois pour la fabrication de meubles), recyclage (concassage du béton pour produire des granulats recyclés utilisés dans de nouveaux projets de construction), valorisation énergétique (utilisation des métaux comme source d'énergie dans les processus

			<p>industriels), valorisation organique (transformation du bois en panneaux de particules ou en bois composite)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les filières choisies respectent la hiérarchie de valorisation (réemploi, recyclage, valorisation énergétique, élimination), conformément à la réglementation en vigueur - Propose des solutions innovantes pour la réutilisation ou le recyclage des matériaux afin de promouvoir l'économie circulaire. (Réutilisation des tuiles et briques pour la fabrication de pavés, le bois de structure en mobilier comme des tables, des bancs ou des étagères, ...)
	<p>C14 Identifier les filières de traitement et les partenaires, en privilégiant les solutions locales, inclusive et promouvant l'économie circulaire dans le cadre des opérations de démolition ou de rénovation significative, afin de fournir une liste d'exutoires et de filières de traitements indicative au client et de minimiser l'impact environnemental, favoriser le développement local et optimiser les ressources disponibles.</p>		<p>Sur la base des éléments, des support fournis et de son étude le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les principaux acteurs locaux et décrit leurs rôles et contributions dans le domaine de la gestion des déchets - Identifie les opportunités offertes par les solutions locales de gestion des déchets (coopératives, entreprises sociales, centres de tri locaux, ...) - Identifie les opportunités offertes par les filières inclusives (structures d'insertion et du handicap, ESAT, ...) - Dresse les avantages et les limites de chaque filière en termes de réduction des déchets et d'impact environnemental - Sélectionne les partenaires et prestataires de services en fonction de leur capacité à soutenir les objectifs de gestion des déchets locaux et circulaires. - Complète le tableau détaillant les caractéristiques des filières locales de gestion des ressources / déchets en indiquant leurs noms / typologies et

			coordonnées ainsi que les éco-organismes
<p>Activité 5 (C15, C16)</p> <p>Caractérisation de chaque élément relevé sur site dans le cadre d'une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative des bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie tous les matériaux et déchets disponible sur le site - Caractérise chaque élément (état de conservation, localisation, ...) - Identifie les matériaux potentiellement réemployables et des catégories de déchets - Quantifie les éléments 	<p>C15 Répertoire de manière exhaustive les matériaux, produits et équipements présents dans l'emprise de l'opération de démolition ou de rénovation significative, au moyen d'une grille d'inventaire détaillée, en vue d'une gestion efficace des ressources et d'une planification adéquate des travaux.</p>		<p>Sur la base des éléments, des support fournis et de son étude le candidat complète la grille d'inventaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La grille d'inventaire est renseignée précisément et détaillée : localisation précise, état de conservation, quantités estimées, ..., et toute autre information nécessaire à la gestion des ressources et à la prise de décision. - L'utilisation des codes ou des classifications spécifiques adaptés au domaine de la construction ou de la démolition sont justes et conformes aux normes et réglementation en vigueur - Les quantités estimées pour chaque type de matériau sont précises et basées sur des méthodes de mesure fiables. - Les estimations sont justifiées et indiquent clairement les sources de données, les formules utilisées, et toute hypothèse prise en compte lors du calcul. - La grille d'inventaire respecte les normes et réglementations en vigueur, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets, la sécurité sur le chantier et la protection de l'environnement
	<p>C16 Calculer le poids représentatif de chaque élément, par relevé et par un travail au ratio (par exemple une tonne par m²) ou au moyen d'un logiciel, afin d'organiser les opérations de collecte, de tri, de transport, de stockage et de traitement des déchets de manière efficace, d'estimer les coûts associés et réduire les risques de pollution et de sécurité.</p>		<p>Sur la base des éléments, supports fournis et de son étude, le candidat quantifie les éléments et précise la méthodologie appliquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les quantités estimées sont correctement converti en poids - Les calculs sont précis et basés sur des méthodologies appropriées, avec une marge d'erreur minimale - Les densités spécifiques des matériaux pour

			<p>définir leur poids (Amiante : environ 1,5 à 2,5 kg/m³ (en fonction du type d'amiante), béton : environ 2,3 à 2,5 tonnes/m³, acier : environ 7,8 à 8,1 tonnes/m³, ...) sont conforme à la réglementation en vigueur</p> <p>Estime les coûts associés aux opérations de gestion des déchets en fonction des poids calculés, pour exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts de location de bennes, frais de collecte par tonne/kilogramme. - Coûts de transport en fonction des distances et du volume transporté - Coûts de traitement des déchets (recyclage, incinération, mise en décharge), frais de gestion des installations de traitement. - Coûts d'élimination des déchets non recyclables, frais de mise en décharge. - Coûts associés à la conformité réglementaire et aux permis nécessaires pour le transport et l'élimination des déchets dangereux. <p>Préconise les opérations de collecte, de tri, de transport, de stockage et de traitement des déchets ; pour exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de points de collecte stratégiques sur le site pour faciliter la séparation des déchets dès leur génération - Des zones de stockage temporaires des déchets sur le chantier, en choisissant des contenants de la bonne taille et en organisant leur placement de manière efficace. - La mise en place d'un centre de tri sur site pour séparer efficacement les matériaux recyclables des déchets non recyclables. - Le recours à des camions équipés de bennes séparées pour transporter différents types de déchets vers leurs destinations respectives (recyclage, incinération, décharge)
--	--	--	---

<p>Activité 6 (C17, C18)</p> <p>Préconisation de solutions pour la dépose, la gestion et la valorisation des éléments, dans le cadre d'une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative des bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les contraintes opérationnelles - Identifie les précautions de dépose de stockage et de transport à prendre, en tenant compte des éventuelles situations de handicap et/ou de maladie invalidante - Préconise des solutions - Respect des normes et réglementation en vigueur - Rédige des fiches matériaux/produits en tenant compte des éventuelles situations de handicap et/ou de maladie invalidante 	<p>C17 Identifier les précautions à prendre pour la dépose, le stockage et le transport des produits, équipements, matériaux et déchets afin de mettre en place une gestion des déchets efficace (collecte, entreposage, évacuation), et garantir la protection de l'environnement, la sécurité et la santé, conformément à la réglementation en vigueur.</p>		<p>Sur la base des éléments, supports fournis et de son étude, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les contraintes opérationnelles relatives à la dépose (ex : accès, circulation) et au tri - Établit un plan de travail détaillé, incluant les étapes de dépose, les méthodes à utiliser et les mesures de sécurité nécessaires en tenant compte le cas échéant des situations de handicap et/ou de maladie invalidante - Les risques associés à chaque type de matériau ou produit (toxiques, inflammables, corrosifs, etc.) sont correctement évalués - Les précautions identifiées respectent les normes et réglementations en vigueur pour la gestion des matériaux et des déchets - Les méthodes de dépose proposées minimisent les risques pour la sécurité des travailleurs et l'intégrité des matériaux - Les EPI, outils et équipements appropriés sont identifiés et recommandés pour chaque tâche - Des dispositifs de protection contre les chutes (garde-corps, harnais de sécurité) sont identifiés - Les tâches de dépose sont planifiées de manière à minimiser les risques (par exemple, dépose par petits segments, utilisation de supports temporaires) - Des zones de stockage distinctes pour différents types de matériaux et déchets (dangereux, non dangereux, inertes) sont préconisées. - Des dispositifs de préventions de stockage sont identifiés (revêtements de sol imperméables, systèmes de drainage pour prévenir les contaminations du sol et de
---	---	--	--

			<p>l'eau, ventilation...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les impacts potentiels sur la santé (exposition aux produits toxiques, risques d'accidents) sont évalués et minimisés. - Des mesures de protection de la santé sont intégrées dans toutes les phases (dépose, stockage, transport) - Les recommandations des véhicules sont conformes aux réglementations et adaptés au type de déchets transportés (benne basculante, camion-citerne, ...) - Les mesures de conditionnement et de sécurisation des charges sont identifiées (conteneurs, emballages, bâches ou des couvertures pour protéger les charges pendant le transport) - Les documents de transports et le système de traçabilité sont décrits (fiches de sécurité et les déclarations de conformité) - Les autorisations nécessaires pour le transport des déchets sont recensées - Les solutions proposées sont optimisées pour minimiser les coûts tout en garantissant la sécurité et la conformité réglementaire
	<p>C18 Élaborer des fiches produits/matériaux en intégrant les caractéristiques quantitatives, qualitatives, ainsi que toutes les modalités de déconstruction, de démontage, de conditionnement, et en incluant des photographies afin de fournir des informations complètes et précises sur les matériaux pour favoriser leur réemploi, réduire les déchets et promouvoir l'économie circulaire.</p>		<p>Sur la base des éléments, supports fournis et de son étude, le candidat rédige à minima deux fiches produits/matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches produites incluent toutes les caractéristiques quantitatives et qualitatives des matériaux (Dimensions, marque, poids, volume, état général, présence de défauts, usure, ...) - Les modalités de déconstruction, de démontage (techniques spécifiques à utiliser, outils nécessaires, précautions à prendre, ...) et de conditionnement (méthodes d'emballage, protections

			<p>nécessaires, exigences de stockage, ...) sont clairement décrites</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les photos fournissent une vue claire et détaillée des matériaux sous différents angles - Les informations contenues dans les fiches sont conformes aux exigences réglementaires et aux standards du secteur pour le réemploi des matériaux - Les fiches produites facilitent l'identification et le réemploi des matériaux - Les fiches sont rédigées de manière FALC
<p>Activité 7 (C19, C20, C21)</p> <p>Présentation des conclusions d'une mission de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments</p> <p>Prend en compte les éventuelles situations de handicap et/ou maladie invalidante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédige le rapport de diagnostic PEMD, conforme à la réglementation en vigueur - Présente ses conclusions au MOA et à l'ensemble de l'équipe - Accompagne le MOA dans la complétion du formulaire de diagnostic 	<p>C19 Rédiger un rapport de diagnostic structuré, portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments, en intégrant notamment l'inventaire détaillé et des outils de documentation adaptés, afin de fournir au maître d'ouvrage une vision claire et exploitable pour optimiser la gestion des ressources et se conformer aux réglementations en vigueur.</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée organisée en deux phases</p> <p>Phase 1 – Production écrite sur la base d'une mise en situation professionnelle reconstituée (C19, C21, C22, C23, C25, C26)</p> <p>Le candidat, en tant que diagnostiqueur de produits, matériaux et déchets issus des bâtiments, se voit confier une mission d'assistance à la MOA portant sur la prévention et le suivi des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiment.</p> <p>Phase 2 – Présentation et entretien oral (C20, C24)</p> <p>Le candidat expose oralement les conclusions du diagnostic PEMD au jury, en utilisant des supports de communication adaptés. Il argumente les opportunités de réemploi et de recyclage, en s'assurant de la bonne compréhension de son auditoire. Il présente les indications sur les précautions de dépose, stockage sur chantier et transport des PEMD, le cas échéant, sur les précautions de démolition</p>	<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat rédige un rapport de diagnostic complet, précis et joint la documentation attenante :</p> <p>Le rapport est structuré et accessible à tous, il contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les coordonnées complètes du maître d'ouvrage et du diagnostiqueur - Les dates de visite du site et les parties du bâtiment visitées, ou non visitées - La liste des documents consultés - Une synthèse des résultats les plus pertinents du diagnostic qui permet de donner aux parties prenantes un aperçu rapide des principales découvertes sans avoir à parcourir l'ensemble du rapport. - Une section dédiée aux informations sur le bâtiment concerné, qui inclut des détails sur sa construction, son historique, son usage précédent, et tout autre renseignement qui pourrait avoir une incidence sur le diagnostic PEMD - L'inventaire détaillé, quantifié et localisé de l'ensemble des PEMD, y compris les déchets résiduels non constitutifs du bâtiment, incluant la grille d'inventaire complétée - Un plan 3D permettant de localiser les

		ou de rénovation.	<p>PEMD identifiés dans les grilles d'inventaire</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des recommandations visant à guider le MOA dans la réutilisation, le recyclage, ou la valorisation des éléments identifiés, optimisant ainsi la gestion des ressources du bâtiment. – Un tableau détaillant les caractéristiques des filières locales de gestion des ressources / déchets – Des fiches produits / matériaux destinés au réemploi – Un reportage photo des PEMD <p>Le candidat utilise des visualisations pour faciliter la compréhension des données (Graphiques en camembert pour visualiser la répartition des différents types de PEMD dans le bâtiment, photos, ...)</p> <p>Il utilise des polices lisibles, au contraste élevé et formats électroniques adaptés, favorisant ainsi la lisibilité pour les personnes en situation de handicap visuel par exemple, ou dyslexique.</p>
	<p>C20 Présenter les conclusions du diagnostic PEMD à l'ensemble de l'équipe, en utilisant des supports de communication adaptés aux éventuelles personnes en situation de handicap et des méthodes participatives, afin de faciliter la compréhension des gisements à fort enjeu de valorisation (réemploi, recyclage), permettre à l'équipe de les intégrer dans sa stratégie de valorisation, tout en assurant l'adhésion et la collaboration de tous les acteurs concernés.</p>		<p>A l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le candidat présente le rapport de diagnostic PEMD et ses conclusions de manière simple, fluide, et claire en utilisant un langage accessible et compréhensible pour une audience non experte, tout en assurant l'exactitude et la précision des informations transmises. – Il adapte sa présentation et sa posture à son auditoire et aux éventuelles situations de handicap (ex : il fournit des descriptions verbales détaillées des images et graphiques utilisés dans la présentation, donne des copies écrites de la présentation, ...)

			<ul style="list-style-type: none"> - La présentation est cohérente et expose successivement tous les éléments du rapport de diagnostic (inventaire détaillé de l'ensemble des PEMD, plan 3D permettant de localiser les PEMD, ...) - Le candidat précise les éléments pris en compte et le cadre légal et réglementaire - Le candidat s'assure de la bonne compréhension de l'auditoire au fur et à mesure de sa présentation.
	<p>C21 Compléter les informations relatives au diagnostic dans « Le formulaire de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments », notamment en caractérisant les PEM identifiés comme potentiellement réemployables et les déchets dans les tableaux déclaratifs attenants, afin d'accompagner le MOA et se conformer aux réglementations en vigueur.</p>		<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat renseigne le formulaire Cerfa :</p> <p>Précision et complétude des informations fournies dans le formulaire de diagnostic.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations relatives à l'opération (adresse, dates prévisionnelles, contexte, ...) - L'indentification du maitre d'ouvrage et du diagnostiqueur <p>Complétude des information relatives au Le diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de la dernière visite de l'opération - Les bâtiments ou parties de bâtiments visitées, non visitées et les raisons pour n'avoir pas visité ces parties - La liste des documents consultés (Plans, diagnostic amiante, diagnostic plomb, diagnostic termites, ...) <p>Complétion des tableaux déclaratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisant les PEM : <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie, description, quantité disponible et unité appropriée, dimensions, types d'assemblage, âge estimé, état de conservation ou de fonctionnement estimé, matériaux constitutifs, ... - Caractérisant les déchets : Déchets inertes, déchets non dangereux non inertes,

			<p>déchets d'équipements, déchets dangereux – Catégorie, code déchets, quantité estimée, destination, valorisation, élimination, ...</p>
<p>Activité 8 (C22, C23, C24)</p> <p>Accompagnement du MOA dans la mise en œuvre du projet de démolition ou de rénovation significative d'un bâtiment, dans le respect de la réglementation en vigueur</p> <p>Prend en compte les éventuelles situations de handicap et/ou maladie invalidante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédige le cahier des clauses techniques particulières - Assiste le MOA dans la sélection des prestataires - Sensibilise l'équipe projet aux enjeux de la mission - Diffuser les documents de sensibilisation au réemploi 	<p>C22 Accompagner le MOA dans l'élaboration du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), à intégrer au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), incluant notamment, les plans, les spécifications techniques, afin de garantir que les exigences du projet soient clairement définies, conformes aux normes et réglementation en vigueur et adaptées aux besoins spécifiques du projet de démolition ou rénovation significative.</p>		<p>Dans le cadre de la rédaction du CCTP, à partir du support fourni, le candidat rédige une synthèse de clauses spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La synthèse est rédigée de manière claire et précise, et les informations essentielles sont correctement synthétisées et présentées. – La synthèse est facile à lire et à comprendre. – Le préambule expliquant le contexte et la démarche de réemploi est rédigé – Plans, croquis, tableaux, études techniques et schémas techniques nécessaires à la compréhension du projet en pièces jointes – Toutes les précisions nécessaires à la compréhension du programme (quantités, dimensions, caractéristiques des ouvrages, matériaux et matériels à utiliser, ...) sont décrites. – Les préconisations techniques à envisager pour arriver au résultat escompté par la MOA (préparation des matériaux à adapter selon le niveau de qualité, préconisations pour une dépose soignée, des obligations de conditionnement et/ou de stockage pour pallier aux différents plannings de chantier, ou encore de protection des matériaux sont rédigées. – Les performances et exigences techniques à respecter sont notifiées (Réemploi, valorisation, l'état des matériaux à la fin de chaque opération pour délimiter les responsabilités de chaque entreprise intervenante, la passation de responsabilité des matériaux entre les entreprises

			<p>chargées de la dépose et celles en charge de la remise en œuvre, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le cadre légal et réglementaire est précisé – ...
	<p>C23 Accompagner le MOA dans la sélection des prestataires (recyclage, valorisation, ...) les plus appropriés, en évaluant la pertinence des prestations proposées en tenant compte des contraintes spécifiques du projet (délais, budget, particularités techniques, ...), afin de garantir la conformité aux réglementations en vigueur ainsi qu'aux besoins spécifiques et objectifs environnementaux du projet.</p>		<p>A partir des éléments et supports fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évalue la pertinence des prestations proposées en fonction des critères de sélection clairement établis (Complétude du dossier, expérience, capacités techniques, moyens matériels et humains, ...) – Compare les propositions des prestataires avec les performances et exigences techniques à respecter (délais, réemploi, valorisation, l'état des matériaux à la fin de chaque opération, particularités techniques, ...) – Analyse l'impact environnemental des prestations proposées, notamment en termes de recyclage, valorisation et réduction des déchets. – S'assure que les prestations proposées par les prestataires respectent les réglementations en vigueur en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement. – Vérifie les certifications, agréments et autorisations des prestataires. – Analyse la capacité des prestataires à respecter les délais du projet. – Vérifie les moyens logistiques et organisationnels des prestataires pour assurer la réalisation des prestations dans les délais impartis

	<p>C24 Sensibiliser l'équipe aux méthodes de dépose, de transport, de tri et de stockage des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) en utilisant des supports pédagogiques adaptés, afin de garantir une gestion efficace et conforme aux réglementations en vigueur tout en minimisant les impacts environnementaux et les risques pour la santé et la sécurité.</p>		<p>A partir de éléments fournis et en utilisant des exemples concrets le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Explique les différentes méthodes de dépose (ex : photos comparant la dépose d'une structure en béton avec une pince hydraulique et la dépose manuelle de panneaux d'amiante avec des EPI appropriés), transport (ex : schéma des types de conteneurs adaptés pour chaque type de déchet dangereux.), tri (ex : photos d'un chantier avec des bennes de tri colorées et étiquetées) et stockage (ex : photos d'un espace de stockage bien organisé avec des étagères et des protections contre les intempéries) des produits, équipements, matériaux et déchets – Présente des conséquences d'une mauvaise gestion des déchets en insistant sur l'importance de trier correctement les déchets et de les acheminer vers les centres de traitement agréés. Il utilise des exemples concrets de sites contaminés pour illustrer les impacts environnementaux. – Sensibilise à la réduction des émissions de CO2, et encourage l'utilisation de filières locales de recyclage et de réemploi pour réduire l'empreinte carbone. Il montre des statistiques sur les émissions évitées grâce à l'utilisation de filières courtes – Met en avant des bonnes pratiques de sécurité pour éviter les accidents et protéger la santé des travailleurs (toujours porter des casques, des gants, des lunettes de protection et des chaussures de sécurité sur le chantier, ...) il montre des photos de travailleurs correctement équipés. – Fourni des exemples de protocoles de stockage sécurisés et expliquer les risques
--	---	--	--

			<p>associés à une mauvaise gestion (ex. : incendies, intoxications).</p> <ul style="list-style-type: none"> – Explique la signalisation des zones de travail et utilise des schémas ou des photos de chantiers bien organisés et montre comment une bonne signalisation peut prévenir les accidents – Fait preuve de pédagogie et ses comportements sont adaptés aux éventuelles situations de handicap.
<p>Activité 9 (C25, C26)</p> <p>Accompagnement du MOA dans le suivi du projet de démolition ou de rénovation significative d'un bâtiment, conformément à la réglementation en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure le suivi de la bonne mise en œuvre des méthodes de dépose, tri et stockage, dans le respect du CCTP établi et du cadre légal et réglementaire - Vérifie et contrôle, au fur et à mesure de la réalisation des travaux, le respect des bonnes pratiques et des filières choisies - Rédige le formulaire de recollement, conformément à la réglementation en vigueur 	<p>C25 Veiller au respect des bonnes pratiques et des filières choisies pour la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) durant les travaux, notamment en s'appuyant du CCTP et en appliquant des procédures de contrôle rigoureuses, afin de garantir la conformité aux réglementations en vigueur et aux objectifs environnementaux du projet.</p>		<p>A partir des éléments et supports fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Analyse comment les méthodes de dépose, de transport, de tri et de stockage des PEMD ont été mises en œuvre, et présente des exemples concrets de bonnes pratiques (ex : l'utilisation de bennes spécifiques pour différents matériaux) – Évalue si les filières sélectionnées sont conformes aux exigences du projet et aux réglementations applicables, il vérifie la documentation (bordereaux de suivi, certificats de recyclage) pour s'assurer de la traçabilité et de la conformité des filières utilisées. – Évalue si les objectifs tels que la réduction des déchets et l'augmentation du taux de réemploi ont été atteints, il utilise les données chiffrées comparant les résultats obtenus aux objectifs fixés – Analyse de manière critique les résultats des contrôles et identifie les non-conformités potentielles (ex : certaines zones de tri ne respectent pas entièrement les critères de séparation des matériaux recyclables et non recyclables, les bennes de tri ne sont pas clairement étiquetées, ...) ou les opportunités d'amélioration (mettre

			<p>en place une procédure de vérification quotidienne des étiquettes sur les bennes de tri pour assurer leur clarté et leur lisibilité, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifie ses recommandations en soulignant qu'elles sont essentielles pour améliorer la conformité aux exigences du CCTP et que ces actions contribuent à renforcer l'engagement environnemental du projet - ...
	<p>C26 Compléter le « formulaire de récolement relatif aux diagnostics portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments », notamment en documentant la destination finale des différents matériaux, confirmant ainsi leur réemploi, leur valorisation ou leur élimination, conformément aux préconisations du diagnostic, afin d'accompagner le MOA dans ses obligations et se conformer aux réglementations en vigueur.</p>		<p>Sur la base des éléments et supports fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplit toutes les sections du formulaire de récolement en documentant de manière détaillée chaque type de PEMD identifié dans le diagnostic (la quantité, la nature, et la destination finale (réemploi, valorisation, élimination)). - S'assure que la destination finale des PEMD documentée est conforme aux recommandations spécifiées dans le diagnostic initial. - Le cas échéant, inclue des justifications lorsque des divergences sont identifiées entre les recommandations du diagnostic et les pratiques de gestion effectivement mises en œuvre. - Les descriptions des matériaux et des processus de gestion (réemploi, valorisation, élimination) sont claires et précises - Le formulaire est complété dans les délais impartis et répond aux obligations légales en matière de gestion des PEMD